

# L'actualité en bref

## Projet de Charte pour le développement des énergies renouvelables : appel à contribution des citoyens



La transition énergétique est identifiée comme un enjeu décisif pour atténuer le changement climatique. Le département dispose de gisements incontestables, pour lesquels le choix a été fait d'une politique départementale collective et ambitieuse basée sur l'exploitation rationalisée des potentiels du territoire.

Ainsi, dans la continuité des Assises des énergies renouvelables en agriculture coorganisées l'an dernier au Château de Mons à l'initiative du Syndicat Départemental d'Énergies et de la Chambre d'agriculture, et sous le haut-patronage

du Préfet et du Président du Conseil Départemental, l'élaboration d'un projet de «Charte pour le Développement des Énergies Renouvelables dans le Gers » englobe dorénavant l'ensemble des ambitions des acteurs publics locaux sur ce défi du développement énergétique. Il s'agit de réussir l'augmentation de la production d'énergie renouvelable dans le Gers tout en protégeant les intérêts des gersoises et des gersoises, dans la durée, et d'accompagner des projets faisant sens pour le territoire.

La transition énergétique engage l'avenir de tous. C'est pourquoi, ce projet de Charte est ouvert aux citoyens afin que chacun puisse s'exprimer sur un document souhaitant s'adresser aux préoccupations et attentes de tous. La période de contribution s'étend du 2 novembre au 2 décembre 2022. Une signature de la Charte est attendue pour la fin d'année.

Retrouvez le projet sur le site de la Chambre d'Agriculture :

<https://gers.chambre-agriculture.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/projet-de-charte-enr-appel-a-contribution-citoyenne/>